



Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications

[www.anrt.net.ma](http://www.anrt.net.ma)

*SPAM*

**Enjeux et Défis  
pour  
les Stratégies Nationales**

*Présenté par : Laila ZOUAK*  
Entité Prospective et Nouvelles Technologies

# Plan

- Contexte
- Enjeux
- Stratégies Anti-Spam (Mesures destinées à lutter contre le Spam)
- Qu'en est-il au Maroc?
- Conclusion

Le développement de l'Internet et du courrier électronique s'est accompagné d'une croissance des messages électroniques non sollicités qui sont couramment appelés " Spams " ou " pourriels " ou encore " pollupostage " .

Le Spam est associé à des messages :

- non sollicités envoyés en nombre,
- utilisant des adresses recueillies ou vendues sans le consentement des propriétaires,
- incontrôlables et qui peuvent avoir un contenu illégal ou offensant.

Le Spam est considéré comme **un fléau mondial** qui émousse **la confiance** des utilisateurs

Les problèmes liés au Spam et ses enjeux imposent le recours à des stratégies nationales renforcées par la coordination et la coopération au niveau international.

Les volumes de Spam s'expliquent par les avantages qu'offrent le courrier électronique à travers sa rapidité, son coût relativement modique et la facilité de contacter un très grand nombre d'utilisateurs.

→ Le perfectionnement des stratégies de collecte et de diffusion de données électroniques ainsi que la difficulté d'identifier les polluposteurs ont favorisé la croissance de ce phénomène

Le Spam entrave l'utilisation efficace du **courrier électronique** pour des activités personnelles, commerciales ou administratives. Il gêne, par conséquent, la croissance et l'acceptation du commerce, les activités de l'administration en ligne et de, manière générale, les activités électroniques légitimes.

Le Spam constitue également une menace pour les abonnés **des réseaux sans fil**. Les spammeurs sont de plus en plus tentés de cibler les téléphones cellulaires et, en général les appareils mobiles, par le biais de SMS ou MMS.

La problématique du Spam intéresse plusieurs intervenants: utilisateurs, opérateurs, ISP associations, organisations du secteur public ou privée, département gouvernementaux, entreprises, société de marketing par courriers électroniques...

Le caractère envahissant du Spam ennuie les utilisateurs et les exploitants des réseaux :

- Le Spam peut être gênant et **perturbant pour un consommateur** et peut lui engendrer des coûts additionnels, spécialement pour les internautes qui accèdent à Internet par « Pay per use » ou par **des faibles débits de connexion** ;
- Le Spam impose des coûts significatifs **aux employés des organisations** publiques et privées qui **perdent une bonne partie de leur temps** à déterminer quels sont les e-mails en relation avec leur activité et à supprimer le reste ;
- Le Spam impose des coûts significatifs pour **les ISP et les opérateurs de réseaux** puisque pour le contrer cela nécessite des investissements en ressources humaines, en partage d'information, en capacité supplémentaire d'infrastructure, etc.
- Le Spam cause des désagréments pour **l'usage d'Internet** et réduit son utilité et sa fiabilité.

Le Spam peut avoir des effets négatifs *particulièrement* dans les pays en voie de développement pour les raisons suivantes :

- Faible débit d'accès disponibles pour les internautes et le prix relativement élevé des coûts d'accès ;
- Le manque de capacités réseau et la faible capacité de stockage disponible au niveau des ISP et des opérateurs ;
- L'absence ou l'insuffisance de stratégie, réglementation et mesure dissuasive anti-Spam.

En l'absence d'un environnement juridique et technique de lutte contre le Spam, les pays en voie de développement risquent d'être black listés ce qui engendrera un refus de leur emails et pourrait sérieusement nuire au développement d'Internet dans les pays concernés.

De l'ennui mineur, le Spam a rapidement évolué en un problème social et économique qui peut servir comme couverture à des activités illicites.

- ✓ D'une part, il pose des problèmes liés à **la vie privée** dans la mesure où il repose sur la collecte de données nominatives (adresses électroniques ou numéros de téléphones cellulaires notamment).
- ✓ D'autre part, il pose des problèmes liés à son **contenu** car il est souvent associé à des activités frauduleuses et illicites.
- ✓ Par ailleurs, les Spams peuvent avoir des conséquences fâcheuses en termes de **sécurité pour les réseaux informatiques** lorsqu'ils ont pour conséquence de les bloquer ou de paralyser temporairement des PC ou de les endommager par le biais de virus ou de vers informatiques, etc.

## Mesures destinées à lutter contre le Spam :

A travers les expériences étrangères, les actions anti-Spam doivent s'inscrire à 2 niveaux : national et international.

### ❖ Au niveau national :

- Recourir à des **solutions juridiques** à travers un cadre législatif et réglementaire pertinent donnant de la visibilité et prévoyant, en substance, des mécanismes permettant la régulation et la répression du Spam.
- Recourir à des **solutions techniques** par l'usage et le développement de techniques, normes et outils anti-Spam adaptés aux besoins locaux.
- **Implication des acteurs concernés** ( Opérateur, ISP, Associations, organismes publics ou privés, pouvoirs publics, entreprises,...)
- **Sensibilisation des utilisateurs** par la mise à disposition de l'information pertinente sur le Spam, les solutions juridique et technique et les moyens de les mettre oeuvre.

### *Au niveau international :*

- Réguler dans un cadre de coopération et de coordination
  - Le Spam n'est pas le problème d'un seul ou un nombre de pays en raison de son caractère transfrontalier-> La coopération s'impose pour les pays développés et les pays en voie de développement.
  - Les actions des pays développés pour lutter contre le Spam restent limitées par la subsistance de pays ou zones dites de « non droit ».
  - Les efforts et mesures entreprises au niveau national doivent être complétées et renforcées par des stratégies coordonnées à l'échelle internationale qui impliquent, en fait, tous les Etats connectés sur la toile.
  
- Des accords et des conventions ou des actions doivent être développés notamment afin de :
  - Partager les informations entre les agences publiques responsables des activités anti-Spam dans les différents pays;
  - Partager les informations entre les organisations du secteur privé ;
  - Encourager la recherche et coordonner les efforts et les analyses.



## Qu'en est-il au Maroc ?

[www.anrt.net.ma](http://www.anrt.net.ma)

Au Maroc, certaines dispositions du droit des télécommunications permettent de garantir que les données des abonnés chez les exploitants de réseaux ne fassent pas l'objet de prospection commerciale.

**Mais de manière générale** : Absence d'un cadre législatif spécifique qui encadre la problématique du Spam en tant que telle.

Il y a lieu de relever une prise de conscience par rapport à la problématique du Spam.

Le Maroc est amené à l'instar de la tendance internationale:

- d'une part, de se doter de mesures juridiques et techniques pour lutter efficacement contre le Spam et les problèmes qu'il peut engendrer en impliquant les acteurs concernés;
- d'autre part, d'accompagner les actions entreprises au niveau national par une coordination et coopération sur le plan international.

### Initiatives récentes :

- ✓ Le Maroc participe aux travaux du réseau des autorités membres du réseau CAPTEF ainsi que le réseau FRATEL.
  
- ✓ Réunion des Ministres de la CAPTEF, Le 8 et 9 septembre 2005 à Rabat, Les participants se sont accordés pour:
  - Reconnaître l'importance de la contribution à la lutte anti-Spam au niveau national, régional et international
  - Mettre en œuvre, dans les plus brefs délais, la ou les autorités compétentes en matière de lutte contre le Spam
  - Veiller à organiser au niveau national la concertation nécessaire entre les pouvoirs publics, les professionnels et les utilisateurs de l'Internet.

### Initiatives récentes :

- ✓ Un atelier de travail sur la lutte contre le Spam a été organisé à l'INPT à Rabat regroupant un certain nombre d'experts en fin d'année 2005.
- ✓ Le Premier Ministre lors des 1ères assises de l'Internet au Maroc le 8 novembre a réaffirmé l'engagement du Gouvernement marocain à promouvoir le développement de l'Internet et à assurer la confiance numérique qui s'impose et ce, par des actions concrètes notamment par l'accélération du processus de l'adoption des textes législatifs y relative.
- ✓ Organisation du présent Atelier Francophone sur le Spam à l'INPT à Rabat visant à cibler une audience plus importante impliquée par la problématique du Spam.

- ✓ *Lutter contre le Spam contribue à renforcer **la confiance** des utilisateurs dans l'utilisation de moyens ou applications de communications électroniques.*
- ✓ *Lutter contre le Spam est une préoccupation nationale et internationale qui implique plusieurs intervenants.*

*Le réseau Internet est déjà marqué par la pluralité : pluralité d'Etats sur un réseau international, pluralité de secteurs (privé, public), pluralité des instruments de régulation (loi, contrat, usages, codes de bonne conduite...), pluralité d'autorités et globalement pluralité d'acteurs( opérateurs, milieux universitaires et structures de R&D, associations...)*

➤ Il y a lieu :

- De se doter d'un dispositif juridique adapté;
- De favoriser la concertation au niveau régional et international;
- Développer une veille sur cette thématique et de présenter les bonnes pratiques sur les initiatives qui ciblent la promotion de la sécurité sur les réseaux numériques et par conséquent de la confiance dans le recours à ces réseaux et leurs applications;
- D'éclairer les acteurs sur les solutions juridiques et sur les outils et procédés techniques fiables et efficaces qui sécurisent les communications électroniques .

***MERCI POUR VOTRE ATTENTION***

*[zouaklai@anrt.net.ma](mailto:zouaklai@anrt.net.ma)*

***Laila ZOUAK***

***Chef du projet Confiance Numérique***

***Entité Prospective et Nouvelles Technologies***

***ANRT***